



# PRÉFET DE SEINE-ET-MARNE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction départementale  
des territoires

Service Agriculture et du Développement Rural  
Affaire suivie par : Guillaume FENAT  
Secrétariat de la CDPENAF  
Tél : 01 60 56 73 00  
Mél : [ddt-cdpenaf@seine-et-marne.gouv.fr](mailto:ddt-cdpenaf@seine-et-marne.gouv.fr)

Vaux-le-Pénil, le 16 septembre 2022

DDT 77/STAC  
Unité Instruction et Conseil ADS  
MEAUX  
A l'attention de  
Madame Elisabeth GONCALVES

## AVIS DE LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE LA PRÉSERVATION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET FORESTIERS (CDPENAF)

Par courrier, réceptionné le 5 septembre 2022, vous avez sollicité l'avis de la Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF) sur la demande de permis de construire n° 077 126 22 00010, déposée par la SAS MAY AGROENERGIE, représentée par M. Pierre COURTIER, pour la création d'une lagune étanche de stockage de digestat issu de l'unité de Méthanisation Sas May Agroénergie sur la commune de Congis sur Théroüanne.

La commission s'est réunie le jeudi 15 septembre 2022, par visioconférence via Lifesize, pour examiner ce permis de construire, qui a été présenté par le secrétariat de la CDPENAF.

***La commission a rendu un avis favorable au regard de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers à cette demande de permis de construire.***

***Ce projet est directement en lien avec l'activité agricole du méthaniseur et le digestat est destiné à être épandu sur les parcelles agricoles voisines.***

***La commission regrette néanmoins que ce projet n'ait pas été inclus dans le projet initial du méthaniseur. Si de façon générale, ces demandes sont appelées à se développer, il est souhaitable que la création de lagunes déportées soit intégrée dès la conception des méthaniseurs.***

DDT de Seine-et-Marne  
288, avenue Georges Clemenceau  
Parc d'activités  
77000 Vaux-le-Pénil

Le directeur départemental des territoires  
de Seine-et-Marne

Vincent JECHOUX